

**Attaques contre l'Education
Rapport sur l'impact de la crise sur le système éducatif ivoirien**



An unexploded shell lies on the floor inside a classroom at the Genie 2000 school compound in Abidjan, Cote d'Ivoire on Wednesday April 27, 2011. Even though schools officially re-opened on Apr 26, the school remains closed because it was hit by three similar shells after an explosion at a nearby military base.

Photo Credit: UNICEF/Cdl/2011/Asselin

23 Mai 2011

I. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire s'est enfoncée dans une crise politique depuis la contestation des résultats de l'élection présidentielle début décembre 2010. La crise post-électorale a forcé des milliers d'ivoiriens à quitter leurs maisons et à se déplacer dans d'autres localités et a causé la fermeture de nombreuses écoles, soit parce qu'elles ont été utilisées comme bureau de vote, soit parce que les enseignants étaient impliqués dans le processus d'organisation électorale, soit parce que les parents avaient peur de laisser sortir leurs enfants étant donné le contexte sécuritaire volatile.

Les écoles dans la partie Sud du pays avaient rouvert le 3 janvier 2011, après les vacances scolaires de Noël, mais dans la zone CNO, le suivi de l'appel lancé par la coalition pro-Ouattara à la désobéissance civile a fait que les écoles publiques sont demeurées fermées pendant plusieurs mois. Tandis que les écoles dans la zone CNO étaient en train de rouvrir pendant les mois de mars et avril, la crise militaire s'est intensifiée dans le sud et les écoles dans plusieurs régions de cette partie du pays, notamment à Abidjan, ont fermé. Le ministre de l'éducation nationale du gouvernement Soro, Mme Kandia Camara, a annoncé la reprise des cours pour toutes les écoles pour le 26 avril.

La résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies a établi un mécanisme de « Monitoring and Reporting » (MRM) des violations graves des droits de l'enfant en situation de conflit armé. Parmi les six violations graves monitorées par cette résolution figurent les attaques contre les écoles. La définition des "attaques contre l'éducation" du rapport de l'UNESCO 2010 comprend les attaques violentes et ciblées, commises pour des raisons politiques, militaires, idéologiques, ethniques, religieuses ou criminelles à l'encontre des élèves, enseignants, autres personnels éducatifs, administration éducative, syndicats, et travailleurs humanitaires éducatifs.

Afin de collecter les informations sur les attaques contre l'éducation en Côte d'Ivoire, le Cluster Education a développé un tableau de collecte des données qui a été distribué à un large réseau d'informateurs sur le terrain, composé des agences des Nations Unies, ONG internationales et locales, DREN, IEP, CPS, directeurs d'écoles, etc. Ces informations sont compilées au fur et à mesure dans une base de données mises à jour par le Cluster Education et dans des rapports de ce type. Les informations mettant directement en danger la sécurité des élèves, des enseignants et personnels éducatifs sont référées aux organismes compétents desquels elles sont rapportées (ex : obus dans les écoles, occupation par les forces et groupes armés, enlèvements, etc.) ; les autres sont intégrées dans la base de données et communiquées de façon périodique.

Le rapport ne fait pas état des incidents qui ont pu toucher les élèves ou les enseignants au même titre que le reste de la population (ex : maison d'un enseignant brûlée lors de l'incendie d'un village entier) mais seulement des attaques ciblées contre le système éducatif.

II. Types d'attaques contre le système éducatif

1. ATTAQUES CONTRE LES ECOLES

➤ 105 écoles de 11 DREN ont rapporté des incidents :

Aben-gourou	Abidjan 1	Abidjan 3	Abidjan 4	Boufle	Daloa	Divo	Gagnoa	Guiglo	Korhogo	Man	San Pedro	Grand Total
2	4	4	24	1	23	10	2	9	3	12	11	105

➤ Nombre et types d'incidents rapportés :

Ecoles pillées	Ecoles endommagées	Ecoles touchées par des obus ou des engins non-explosés	Ecoles occupées par des forces armées	Attaques a l'encontre d'élèves et d'enseignants	Checkpoints près des écoles
74/105	45/105	8/105	25/105	4/105	1/105

➤ Ecoles pillées:

- 74 écoles ont rapporté avoir été pillées.
- La majorité des écoles rapportent avoir été pillées au niveau des salles de classes, des salles des professeurs, et des bureaux de l'administration scolaire. 4 écoles rapporté avoir été pillées au niveau de la cantine scolaire.
- Les matériels qui ont été le plus souvent pillés sont : bureaux des élèves, chaises, matériels scolaires (craie, manuels, classeurs, cahiers, papier), les ordinateurs et le matériel informatique.

➤ Ecoles endommagées / détruites :

- 45 écoles ont rapporté avoir été endommagées.
- 5 écoles ont été endommagées ou détruites par des obus (toutes à Abidjan)
- 8 écoles ont été endommagées suite à leur occupation par des forces et groupes armés.
- 1 école a vu deux de ses locaux administratifs incendiés.
- Les autres incidents relatifs aux dommages et aux destructions concernent les portes, portails, fenêtres, bureaux qui ont été cassé. Dans le cas des écoles occupées, les bureaux ont été cassé pour faire du bois de chauffe.

➤ Ecoles touchées par des obus/engins non-explosés:

- 5 écoles ont rapporté avoir été endommagées ou détruites par des obus (toutes à Abidjan)
- 4 écoles ont rapporté avoir des engins non-explosés ou des mines dans l'environnement scolaire.

DREN	IEP	Ecole	Contact	Téléphone	Description
Abidjan 1	Cocody 1	Ecole Genie 2000	Mme KACOU N'goran Virginie	22 415 210	Des obus sont tombés dans 2 salles de classes, ont été enlevés mais ont été enfouis dans la cour de récréation ce qui fait que l'école reste fermée. ,
Abidjan 1	Cocody 1	Ecole Les Coteaux	Mme DJE épouse TIE BI, ONG Développement	07 84 09 79	Engins non-explosés dans les environs de l'école.
Abidjan 3	N/A	Lycée Municipal 1Pierre GADIE de Yopougon	Mme le proviseur Kra Epse ASSIE	07 85 50 16 03 08 14 26	Les deux bâtiments du bloc administratif ont été incendiés ; les équipements emportés et les archives détruites (dossiers des élèves et des personnels) Présence d'engins non-explosés et de mines anti-personnel.
Abidjan 3	N/A	Lycée Municipal 2Pierre GADIE de Yopougon	Mr. le Proviseur GBONIKAN ETIENNE	05 87 08 21 03 08 92 77	Le bloc administratif a été pillé et saccagé par effraction des portes ; les équipements, les réserves du magasin ont été emportés. Présence probable de mines antipersonnel.

➤ **Ecoles occupées**

- 25 écoles ont rapporté être occupées par des groupes et forces armées.
- Aucune école occupée par des populations déplacées.

	Abidjan 4 = Abobo	Daloa	Guiglo	Man	San Pedro	Grand Total
Nombre d'écoles occupées	11	1	7	5	1	25

➤ **Ecoles situées près de check points militaires:**

- Une école à Danané (EPP Petit Danané) a rapporté qu'un check point militaire a été érigé devant la seule entrée de l'école.

2. ATTAQUES CONTRE LES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE

- 22 cas d'attaques contre les bâtiments administratifs ont été rapportés. Les cas se répartissent ainsi : 4 DREN, 2 DDREN, 14 IEP et 2 CAFOP.
- 22/22 bâtiments administratifs attaqués ont été pillés.
- 13/22 bâtiments administratifs attaqués ont été endommagés.
- Les attaques contre les administrations rapportées ont eu lieu à Abidjan, Divo, Gagnoa, Guiglo, Korhogo et Man selon la répartition suivante.

	Abidjan 1	Abidjan 3	Abidjan 4	Divo	Gagnoa	Guiglo	Korhogo	Man	Grand Total
Nombre de bâtiments scolaires attaqués	2	3	3	2	3	4	2	3	22

3. ATTAQUES CONTRE LES ELEVES ET LES ENSEIGNANTS

- 3 attaques contre des élèves ont été rapportées. 2 ont eu lieu à Abengourou et 1 à San Pedro.
- Les 3 attaques se sont déroulées en janvier. Elles concernent toutes des établissements secondaires.
- Les motifs explicitement donnés pour ces attaques étaient de forcer les élèves et enseignants à respecter le mot d'ordre de désobéissance civile.

III. Impact des attaques sur l'éducation

1. FERMETURE DES ECOLES

Les pillages, destructions, et occupations des écoles ont prolongé la fermeture de celles-ci. L'école de Danané située près d'un check point militaire est également fermée pour des raisons de sécurité. Le nombre moyen d'élèves fréquentant une école étant de 300, on peut estimer à au moins 7,800 le nombre d'enfants qui ne peuvent réaliser leur droit à l'éducation à cause des attaques contre le système éducatif en Côte d'Ivoire.

2. ABSENCE ET AFFAIBLISSEMENT DES AUTORITES EDUCATIVES

Le pillage de certains bâtiments administratifs pousse certains fonctionnaires du Ministère de l'Éducation Nationale à ne pas retourner sur leur lieu de travail, soit par crainte de l'insécurité, soit par manque de moyens de travail. En effet, les DREN et IEP pillées ne peuvent plus fonctionner, par manque de matériel informatique et manque de matériels de bureau. La réhabilitation des infrastructures est parfois une condition à leur équipement et donc à leur fonctionnement. Or, en cette période post-crise, il est essentiel que les représentants du Ministère au niveau décentralisé puissent jouer leur rôle de suivi, supervision et appui pour le bon fonctionnement des écoles sur l'ensemble du territoire.

IV. Actions entreprises

Tous les cas d'attaques contre l'éducation ont été référés au Sous-Cluster Protection de l'Enfance. Les cas d'occupation d'écoles ou d'obus tombés dans les écoles ont été référés à l'ONUCI pour action au fur et à mesure. Le Ministère de l'Éducation Nationale a également été informé de ces violations graves du droit des enfants dans les conflits armés et du droit à l'éducation. La mise à jour de la base de données et le reporting continuera à se faire de façon périodique, y compris sur les actions précises entreprises pour répondre aux problèmes posés par les attaques.